

Bulletin de liaison des adhérents de l'Association pour la Sauvegarde du Phare de Cordouan

L'édito du Président

En cette fin d'année 2017, qui marque une évolution importante dans l'histoire de notre association, il me semble utile de revenir sur le chemin parcouru :

C'est le 7 décembre 1981 que notre association a été officiellement créée. Devant le succès remporté par la campagne médiatique que nous avons provoquée pour faire revenir l'État sur sa décision de fermer le phare et de le vendre, des crédits ont été débloqués pour une première campagne de travaux qui débutera en 1982, nécessitant la fermeture du phare de Cordouan. L'association décide alors de créer un musée au phare de Grave qui sera inauguré en juillet 1983. A l'époque, une seule salle dans laquelle est projeté un diaporama commenté de 100 diapositives. En 1999, avec la récupération du logement Sud, première extension du musée pour présenter, outre le phare de Cordouan, du matériel lié au travail des Phares et Balises et d'autres thématiques (poche de résistance du Verdon, oiseaux de mer et châteaux du Médoc, entre autres...). Il sera inauguré en 2000.

En 2006, nouvelle réorganisation du musée pour se centrer sur la promotion du phare de Cordouan et des Phares et Balises. Aujourd'hui, avec le transfert du site au Conservatoire du Littoral et la mise à disposition de l'association de la tour et des deux logements, c'est une nouvelle ère qui s'engage.

Plus que jamais, le soutien des adhérents est indispensable pour que nous puissions continuer à assurer notre mission de sauvegarde du phare de Cordouan et de promotion du Service des Phares et Balises.

Comptant sur votre soutien, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018 et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Vive le phare de Cordouan !

Votre président

Une cérémonie d'amitié franco-américaine au phare de Grave

Le 21 septembre, l'Ordre de La Fayette a organisé une cérémonie à la Pointe de Grave pour le centenaire de l'intervention des États-Unis dans le premier conflit mondial, en présence du consul américain de Bordeaux. Les abords du phare de Grave ont servi de cadre à une partie de la manifestation.



À vos agendas !

Les rendez-vous à ne pas manquer en 2018

Prochaine assemblée générale

Samedi 24 février 2018 à partir de 15 heures

Sortie des adhérents à Cordouan

Samedi 23 juin. Départ de Port-Bloc

Nocturnes au phare de Grave :

Mercredi 18 juillet - Jeudi 9 août

De 19 heures à minuit

Un livret de photos sur Cordouan

Cordouan a inspiré peintres, poètes, auteurs de bandes dessinées et photographes. Le Club Photo du Verdon a édité un recueil de photographies de grande qualité sur Cordouan, vues prises à l'occasion de l'une de leurs sorties. À feuilleter pour s'évader...



11 372

Ce n'est pas un numéro de téléphone gratuit !
Ce n'est pas, non plus, le numéro d'un code secret ou celui de l'alarme du phare !

Il s'agit du nombre de visiteurs qui ont poussé la porte de notre musée durant toute la saison 2017 !

Plus de 1 000, rien que pour les deux « Nocturnes du Phare », malgré une météo de tempête pour la deuxième manifestation. Le mois d'août a connu la fréquentation la plus élevée de l'année mais l'arrière-saison a été réussie (1 200 visiteurs en septembre et 200 en octobre, malgré des horaires d'ouverture plus réduits).

Nous vous rappelons que l'entrée au musée est gratuite pour tous nos adhérents sur présentation de leur carte de membre.

Une nouvelle campagne de travaux de restauration est en cours à Cordouan

Les travaux de la tour de Cordouan se poursuivent depuis plusieurs hivers, sous l'égide de la DRAC Nouvelle Aquitaine. Cette année, ils concernent le 3^{ème} quart de la base de la tour (côté Ouest), le plus attaqué, non pas - comme certains le croient - par la force du vent, mais par l'effet des sels marins. La plupart des pierres sont d'origine et souffrent de l'attaque des sels ; elles s'érodent, se creusent. Les joints se dégarnissent.

Chaque pierre est sondée. Selon son état, elle est changée ou seulement restaurée. Une opération de précision qui va durer tout l'hiver, dans les conditions de travail qui seront parfois difficiles pour les ouvriers.



Bulletin d'adhésion 2018 (à découper)

M. M^{me} (Prénom et Nom) :

Adresse :

Courrier électronique : Téléphone :

Renouvelle(nt) son (leurs) adhésion(s) à **l'Association pour la Sauvegarde du Phare de Cordouan** pour l'année 2018.

Cotisation individuelle : 10 €

Cotisation «couple» : 15 €

Coupon à détacher et à joindre à votre règlement adressés à :

Jean-Marie CALBET - 23 route du Petit Moulin - 33340 Gaillan-Médoc